



LE PHÉNIX
au-delà du handicap

Fiche-info

Les enfants atteints de maladie chronique et les médicaments

Au Canada, plus d'un demi-million d'enfants et de jeunes vivent avec des problèmes de santé physique ou mentale de longue durée. L'asthme représente une large part des maladies chroniques dont sont atteints les enfants canadiens¹. Près de 7,7 % des enfants et des jeunes sont limités dans leurs activités par un trouble chronique². Les taux sont considérablement plus élevés au sein de la population autochtone : 22 % des jeunes autochtones ont en effet une incapacité³. Certains nécessitent des soins complexes; 43 % des enfants atteints d'une incapacité sont dans un état jugé grave ou très grave⁴.

Parmi les enfants atteints d'une incapacité ou de maladie chronique, 41,5 % font un usage quotidien de médicaments d'ordonnance. Le groupe d'âge de 10 à 14 ans consomme des médicaments au moins une fois par semaine, celui des 5 à 9 ans en prend régulièrement⁵.

Questions liées à l'utilisation des médicaments

Le non-respect d'une thérapie prolongée est un problème très répandu dans le monde,

d'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹. Ce manque de conformité affecte la santé et entraîne un accroissement des coûts de santé².

Dans les années 1990, un Canadien sur cinq consommait des médicaments d'ordonnance tels qu'analgésiques, somnifères, anti-dépresseurs et amaigrisseurs. Les gens consomment plus de médicaments à mesure qu'ils avancent en âge³. Plus récemment, la consommation des médicaments s'est accrue car la durée des séjours hospitaliers a diminué^{4,5}.



Cela signifie que par rapport au passé, un plus grand nombre de Canadiens considérés comme des cas sérieux utilisent des

...2

médicaments en dehors des milieux hospitaliers contrôlés, notamment les aînés frêles et les enfants atteints de maladie chronique.

Par nécessité, les membres de la famille (ou bien les amis ou les voisins) – des femmes pour la plupart – sont les principaux fournisseurs de soins. L'accès à des services de soutien à domicile varie d'une région et d'une communauté à l'autre du pays. L'incidence des admissions et des réadmissions à l'hôpital due à des problèmes évitables liés aux médicaments est considérable⁶.

De multiples professionnels fournissent des services de soutien, y compris des intervenant(e)s dans les services d'aide, des infirmières, des physiothérapeutes,

des travailleuses et travailleurs sociaux, des responsables de cas et des pharmaciens communautaires⁷.

Le médecin de famille mis à part, ces fournisseurs de soins et services communautaires sont la seule source d'information pour les aidants naturels.

Pourtant, moins de 10 % des intervenant(e)s du réseau constitué de la santé ont une formation qui les prépare à travailler de concert avec des aidantes et aidants « informels ». Et cela, malgré le fait que 76 % des aidants naturels souhaitent être mieux informés ou qu'ils recherchent des conseils ou une formation sur la prestation des soins et les ressources communautaires⁸.

Source :
http://www.von.ca/safemedicinesproject/francais/cg_children/research.cfm#children

Juin 2013